

Rapport annuel 2024

Formation marchandises
dangereuses



Au cours de l'hiver 2024, l'asa a mis en place l'agrément des organisateurs de cours valable à compter du 1^{er} janvier 2025. Elle a introduit une nouvelle procédure d'agrément qui doit garantir la qualité des cours.

Une analyse approfondie a révélé que la mise en œuvre prévue du projet «CUTnew» dans le domaine ADR exigerait d'importantes ressources pour toutes les parties participant à l'examen. C'est la raison pour laquelle des approches alternatives ont été examinées. L'une de ces options a démarré fin 2024 en tant que projet pilote et sera développée au premier semestre 2025 dans le but de trouver une solution durable.

Agrément en tant que centre de formation de base et de formation continue

La phase pilote de la nouvelle procédure d'agrément a été effectuée en automne 2024. Cette nouvelle procédure permet au service AQ de l'asa de garantir ainsi la qualité de l'offre croissante de cours et du nombre croissant des organisateurs de cours. La phase pilote a été concluante. Six organisateurs de cours sur sept ont été agréés, une des parties a renoncé à adresser les documents.

Les organisateurs de cours récemment agréés ont été informés et ont pu commencer dès l'automne 2024 à proposer des programmes de cours.

Sur la base de la phase pilote réussie, l'asa a décidé, d'entente avec la commission Assurance qualité, d'introduire le 1^{er} janvier 2025 la nouvelle procédure d'agrément pour organisateurs de cours dans le domaine ADR. Cette procédure doit améliorer la qualité et l'efficacité de la formation. Elle comprend un examen approfondi des contenus des cours, des qualifications des formateurs ainsi que de l'infrastructure des organisateurs. L'objectif consiste à s'assurer que tous les cours ADR agréés correspondent aux standards de qualité les plus élevés.

Le projet ADR «CUTnew» a été suspendu en raison de la nécessité de ressources trop importantes pour l'implémentation et la dispense par les organisateurs de cours. Les coûts de mise en œuvre et d'exploitation dépasseraient considérablement les budgets prévus initialement de tous les participants à l'examen. Fin 2024, une solution alternative a été lancée dans le cadre d'une phase pilote.

Chiffres-clé

Une baisse de 6,15% du nombre de types de cours approuvés a été enregistrée par rapport à 2023 avec 61 cours. Le nombre d'enseignants a aussi légèrement baissé de 3,02% ce qui correspond à 8 personnes en moins.

Types de cours approuvés	61
Enseignants agréés	257
Centres de formation ADR agréés (dont 2 centres de formations SDR agréés)	23

Illustration 1 : Nombre de centres de formation agréés, types de cours approuvés et enseignants agréés (Source : SARI, état au 31.12.2024)

Au total, 652 cours ont été réalisés en 2024, ce qui représente une légère hausse de 2,03% par rapport à 2023. 7190 certificats ADR ont été délivrés en tout, soit une augmentation modérée de 1,35%. En raison de la période de formation continue en cours, l'asa part du principe que ces chiffres augmenteront l'an prochain.

Dans le domaine SDR, le nombre de certificats délivrés a augmenté considérablement de 27,03% par rapport à 2023, il est passé de 32 certificats à 47 certificats.

Cours dispensés	652
Certificats ADR	7190
Certificats SDR	47

Illustration 2 : Total des certificats imprimés en 2024 (Source : SARI, état au 31.12.2024)

La tendance observée pour le cours ADR préféré reste inchangée en 2024 également. Le cours de recyclage était et reste le cours le plus fréquemment suivi en Suisse (cf. 8.5, illustration 3 ci-après). Avec 329 cours dispensés en 2024, une hausse de 8,94% a été enregistrée pour ce cours.

Comme c'était déjà le cas l'année précédente, le nombre des cours de base suivis est resté bas en 2024 de façon inattendue. Cela est dû à la modification de la comptabilisation de cours ADR de plusieurs jours dans l'OACP. Désormais seule une journée de cours est comptabilisée au lieu de deux.

Le nombre des cours de spécialisation Classe 1 (8.3) ainsi que celui des cours sur le transport de marchandises dangereuses SDR Classe 7 (8.12 au plan national) restent à un niveau plutôt bas.

En ce qui concerne le cours de spécialisation Classe 1 et Citerne (8.10), un léger recul a été enregistré, 107 cours en 2024 contre 114 cours en 2023 (cf. illustration 3). Cela représente une baisse de 6,14%.

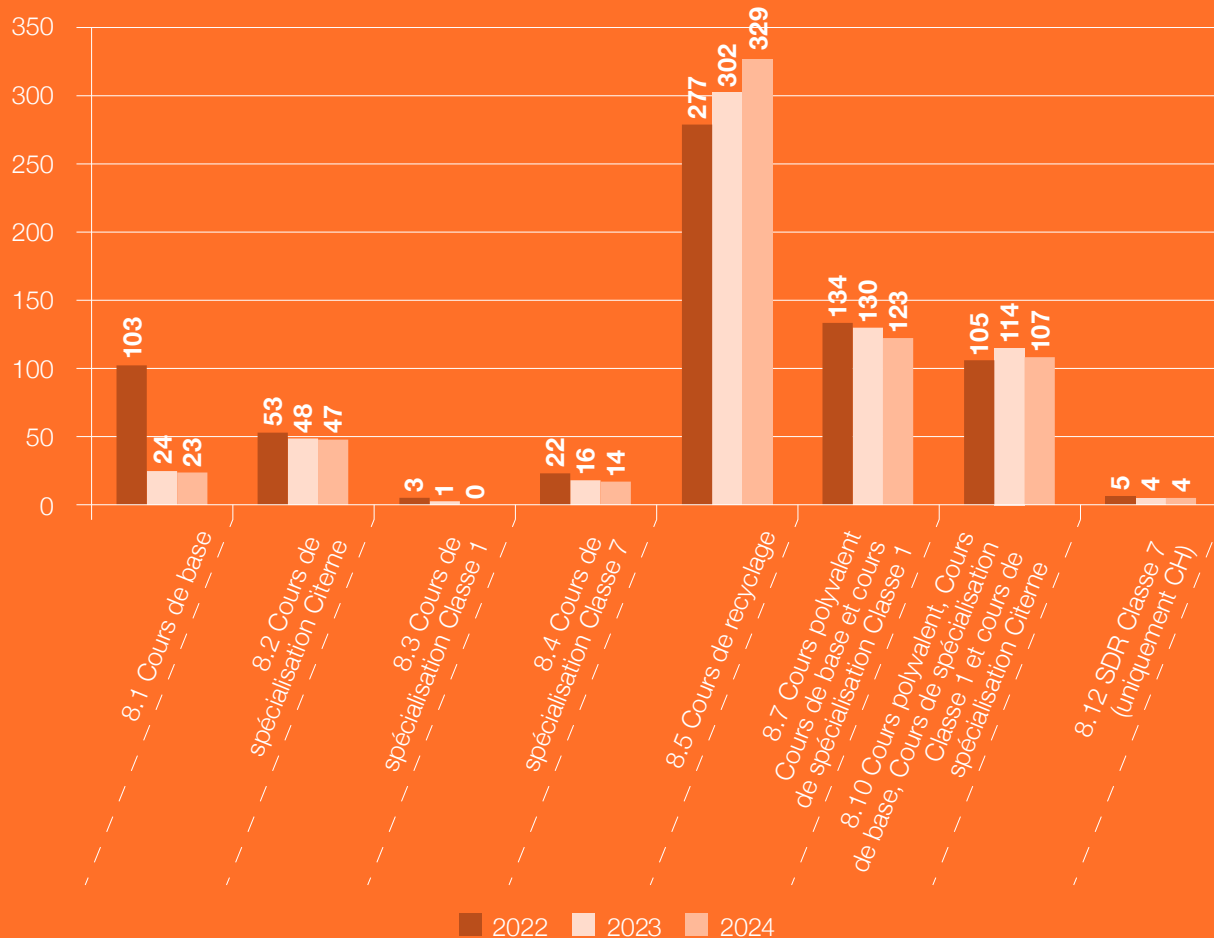
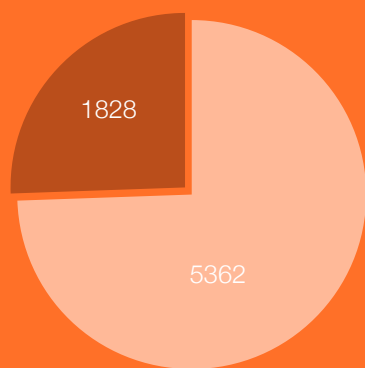


Illustration 3: Total des cours ADR/SDR par type de cours en 2022, 2023 et 2024 (Source: SARI, état au 31.12.2024)

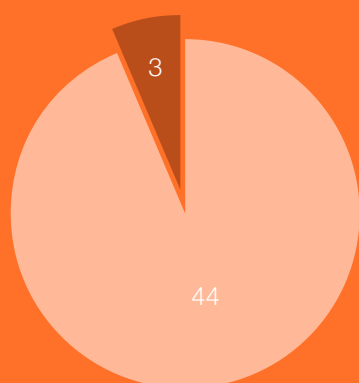
Certificats ADR 2024



- Participants aux cours avec PCC* (Suisse et étrangers avec lieu de travail ou lieu de domicile en Suisse)
- Participants aux cours sans PCC* (Suisse et étrangers avec lieu de travail ou lieu de domicile à l'étranger)

*PCC = permis de conduire au format carte de crédit

Illustration 4: Certificats ADR imprimés en 2024, Total 7190 (Source: SARI, état au 31.12.2024)



- Participants aux cours avec PCC*
(Suisse et étrangers avec lieu de travail ou lieu de domicile en Suisse)
- Participants aux cours sans PCC*
(Suisse et étrangers avec lieu de travail ou lieu de domicile à l'étranger)

*PCC = permis de conduire au format carte de crédit

Illustration 5 : Certificats SDR imprimés en 2024, Total 47 (Source : SARI, état au 31.12.2024)

Assurance qualité

Les experts AQ ont réalisé 11 audits journaliers au total en 2024 dans le secteur des cours sur les marchandises dangereuses. Lors de deux audits seulement, le service AQ a constaté de petites lacunes qui concernaient surtout de légères divergences par rapport au programme de cours approuvé.

16 audits courts ont en outre été réalisés pour les cours de formation continue dans le domaine des marchandises dangereuses. Un audit court a obtenu un mauvais résultat car le cours ne correspondait pas au programme de cours déposé.

Journée d'information « Formation continue obligatoire »

La journée d'information annuelle sur la formation continue obligatoire a eu lieu le 17 septembre 2024 au Kursaal à Berne. Elle s'est imposée comme un rendez-vous incontournable du secteur et remporte un franc succès, ce qui se reflète dans le nombre de places disponibles rapidement épuisé. 151 personnes y ont participé en 2024, dont un tiers s'y rendaient pour la première fois.

L'objectif principal était d'informer les participants des dernières nouveautés, de présenter les interlocuteurs importants, de favoriser les échanges et d'offrir une plateforme de discussion. L'accent a été mis sur les chiffres-clé de tous les domaines de la formation continue obligatoire ainsi que sur les perspectives des projets en cours et à venir.

La manifestation a été marquée par des discussions animées et des contributions inspirantes. L'évaluation réalisée montre que les participants ont considéré les exposés comme informatifs et particulièrement pertinents pour le secteur. La journée d'information est devenue un point fort de l'agenda de l'asa et de la formation continue obligatoire, un évènement à ne pas manquer!

asa – mars 2025

EDITEUR

Association des services des automobiles
Thunstrasse 9, 3005 Berne
www.asa.ch

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE